



JEUX D'EQUILIBRE ET DE MOTRICITE



CONTEXTE

1. L'école de Feytiat

Les ateliers périscolaires s'adressent à l'ensemble des enfants scolarisés à l'école maternelle Jacques Prévert situé Rue des écoles, 87220 Feytiat.

Parmi les acteurs et responsables, nous avons Jérôme VEZINE, coordonnateur Enfance-Jeunesse et Sabrina ROMEO, coordonnatrice opérationnelle de l'école maternelle.

En ce qui concerne l'intervention, elle a lieu tous les mercredis (période scolaire) de 11 heures à 12 heures.

2. Le public

Les ateliers périscolaires s'adressent aux trois niveaux de l'école maternelle, soit les petits, moyens et grandes sections (3,4 et 5 ans).

OBJECTIFS

1. Les objectifs généraux

- Renforcer la notion de proprioception et d'équilibre
- Favoriser et développer les verbes d'action en lien avec la psychomotricité et l'habileté
- Favoriser l'épanouissement des enfants

1. Les objectifs opérationnels

- Proposer des situations développant l'équilibre et la proprioception (marche sur différents supports, rotations...)
- Mise en place de situations avec des consignes et de situations de découverte sollicitant les verbes d'action (rouler, sauter, grimper, lancer...) Mise en place de situations adaptées et progressives.
- Mise en place de situations pédagogiques et ludiques.

MOYENS

1. Moyens matériels

Les locaux mis à disposition sont une salle dédiée à la pratique faisant partie de l'école maternelle.

Le matériel mis à disposition est large et diversifié, il s'agit de matériel d'éveil et de motricité tels que des tapis, des modules divers et du matériel sollicitant la motricité général et fine de l'enfant.

2. Moyens humains

L'équipe d'encadrement des ateliers périscolaires de Feytiat est composée :

- D'un coordonnateur enfance jeunesse : VEZINE Jérôme
- D'une coordonnatrice opérationnelle : ROMEO Sabrina
- D'un éducateur sportif : FENIOU Ludivine

Le rôle des coordonnateurs va être de piloter la mise en œuvre des ateliers périscolaires, gérer l'ensemble des intervenants et organiser des réunions, accompagner les animateurs dans la conception et la réalisation des ateliers périscolaires, planifier les activités, gérer les inscriptions.

Le rôle de l'éducateur est d'être garant de la sécurité physique et morale des enfants, il est à l'écoute, dynamique et souriant, adapte ses situations, échange avec les coordonnateurs, prend des initiatives, respecte les locaux et le matériel.

L'ACTIVITE

L'activité se découpe en trois parties dont :

- La mise en train : Elle permet aux enfants d'entrer dans l'activité, de préparer le corps à l'activité.

- Le corps de séance : Il s'articule sous forme d'un parcours, où les enfants ont quelques consignes sur certains ateliers, et sur d'autres, l'enfant fait preuve d'imagination et de découverte. Le principe étant aussi de laisser place à l'autonomie. Le parcours est évolutif selon les capacités de chacun.
- Le retour au calme : Il est indispensable afin que les enfants puissent redescendre de l'excitation emmagasinée. Il permet de recentrer les enfants, qu'ils sortent de l'activité afin de rejoindre leurs parents.

EVALUATION

L'évaluation portera sur la séance du jour avec des critères de réussite, de réalisation comprenant également l'investissement et le plaisir des enfants dans l'activité.

Une évaluation de cycle ne pourra être mise en place, puisque les groupes d'une semaine à l'autre ne sont pas les mêmes. Il sera donc difficile d'établir une évaluation portant sur l'évolution.

Afin de répondre aux critères de réussite et de réalisation nous regarderons les objectifs qualitatifs et quantitatifs de chaque atelier.

Par exemple :

- Être capable de réaliser une roulade avant 3 fois (critère de réussite)
- Être capable de mettre sa tête entre ses mains, d'enrouler la tête et le dos, et de grouper les jambes (critère de réalisation)

Quant à l'investissement et le plaisir des enfants, celui sera évalué grâce à des observables.

Par exemple :

- L'enfant participe aux activités
- L'enfant sourit et rit
- L'enfant est force de proposition et d'autonomie